

Plus de 75 pour cent de la population adulte de la Province de Québec est en faveur de l'octroi de licences spéciales, pour la vente de la bière,

La Question est Aujourd'hui Soumise au Peuple

A lui de dire s'il entend boire encore
de la Bière après le 1er Mai
prochain.

Pendant cinq ans les Brasseurs de la Province de Québec ont redoublé d'efforts pour défendre les intérêts du public et promouvoir les intérêts de la vraie tempérance.

Pour enrayer la vague de prohibition et empêcher la suppression de la bière, par acte du parlement, ils ont dépensé des sommes énormes.

Ils ne peuvent faire davantage.

AU PUBLIC MAINTENANT DE DIRE S'IL Y A LIEU DE CONTINUER
DANS LA PROVINCE DE QUEBEC LA MANUFACTURE ET LA VENTE
DE CE BREUVAGE DELICIEUX ET BIENFAISANT QU'EST LA BIERE.

Que chacun réponde pour soi et sans retard.

N'attendez pas, pour protester, que la loi de prohibition totale projetée soit en vigueur.

Ne Perdez pas un seul Instant.



'Soyons Canadiens avant tout'

*Télégraphiez ou écrivez au Premier Ministre
aujourd'hui même à Québec et à Ottawa.*

L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

55, rue St-François-Xavier, Montréal